L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1870. — 44me Année—Vol. XLIV.

JEUDI [illegible] SEPTEMBRE.

VENTES [illegible] JOUR.

Par F. Roger [illegible] rue Vieille-Levée, [illegible] de bottes, souliers et brod[illegible] congress cousus.

Par B. J. Mon[illegible]

Par J. Déjan, [illegible] rue Gravier—chevaux de [illegible] gies, &c.

Par O. Valeton [illegible] vente régulière de [illegible] de, beurre, [illegible]

Par Hoffman, [illegible] 10 heures, à leurs salles d'encan [illegible] lots [illegible] et 100 caisses de [illegible]

Par Vincent [illegible] rue de la Douane [illegible] étrangers et [illegible] et parapluies [illegible]

L'H[illegible] St-Louis.

Nous avons [illegible] l'attention des [illegible] sur la nécessité [illegible] l'Hôtel St-Louis pour contribuer [illegible] cette [illegible] Il nous semblait inutile [illegible] qu'aurait pour [illegible] du Second District, la réouverture de cet hôtel, le plus beau et le mieux distribué qu'il y ait, peut-être, dans tout le Sud. Chacun de nos lecteurs doit être au courant de cette question que [illegible] diligentes reprises [illegible] du Second District [illegible] qui sont [illegible] rues Royale et Chartres, entre [illegible] d'Orléans et la rue du Canal [illegible] [illegible] vont naturellement [illegible] ce quartier [illegible]

L'hôtel St-[illegible] est fermé, et il ne s'est pas encore [illegible] pour ce[illegible] important établissement. [illegible] l'hôtel St-Louis ouvre ses portes aux voyageurs et [illegible] peu de temps, ses nombreux appartements seront remplis par [illegible] d'hôtes qui apprécieront les [illegible] de la situation et de [illegible] la proximité de l'Opéra, et des [illegible] des rues [illegible] Conti, Bienville, Douane, et des rues Chartres et Vieille-Levée [illegible] du Premier District.

[illegible] que l'Hôtel St-Louis rouvre [illegible] portes aux voyageurs de toutes les parties du monde et aux familles de la Louisiane et des États voisins, que faut-il ? La Banque des Citoyens, propriétaire [illegible] est disposée à la louer [illegible] à quiconque [illegible] de l'hôtel. Il ne faut donc que des capitaux suffisants [illegible] nécessaires [illegible] l'hôtel et l'exploiter.

[illegible] [illegible] l'expérience et la popularité désirables [illegible] la réussite d'une pareille entreprise. Ce sont messieurs Winn[illegible] et Bartels. Le premier a été associé [illegible] de l'Hôtel St-Charles, le [illegible] du City Hotel.

[illegible] qu'il [illegible] a l'hôtel St-Louis son [illegible] et son ancienne splendeur. Ce qui lui fait défaut, c'est le nerf de la guerre. Ils n'ont pas assez de capitaux pour entreprendre une pareille exploitation [illegible] un capital de $25,000 était [illegible] disposition, à titre de simple [illegible] C'est là une somme bien minime en [illegible] des avantages que le Second [illegible] retirer de la réouverture de St-Louis, et il n'est pas douteux que [illegible] ne puisse être facilement [illegible]

[illegible] soit faite par un petit nombre [illegible] intelligents souscrivant pour mille dollars, ou qu'elle soit [illegible] moyen d'une souscription plus [illegible] à laquelle les petites bourses se [illegible] à prendre part, nous la [illegible] comme très praticable et nous [illegible] qu'il y engage ces messieurs à [illegible] plus promptement possible leur [illegible] à exécution, en formulant un appel [illegible] aux propriétaires et aux négociants [illegible] District. Les campagnes commencent à sortir de la gêne qui avait suivi [illegible] affaires ; à la fin du [illegible] des hôtels regorgeraient de voyageurs [illegible] qu'il y avait bien des personnes [illegible] venir séjourner à la Nouvelle-Orléans.

[illegible] sommes convaincus que la saison [illegible] une saison de prospérité [illegible] hôtels, et nous pensons qu'une [illegible] du genre de celle que nous [illegible] a toutes les chances de réussite [illegible]

MM. Winnemore et Bartels, tout en se [illegible] faire de l'hôtel St-Louis un [illegible] premier ordre, ont l'intention [illegible] les prix à $3.00 par jour [illegible] une nombreuse clientèle et [illegible] les familles à prolonger leur séjour [illegible] Nouvelle-Orléans.

Nous engageons nos amis du Deuxième [illegible] à prendre en sérieuse considération [illegible] qui est dans l'intérêt [illegible] pour l'avenir de leur quartier.

LA SOUSCRIPTION FRANÇAISE.—Le trésorier du Comité a reçu depuis peu les souscriptions suivantes :

D. M. V. Bares de Houma	[illegible]
D. M. A. F. Bazure, de [illegible]	[illegible]
[illegible]	15 00
D. M. L. [illegible]	37 50
D. Dr. Bardo, du bayou La-fourche	15 00
Total	[illegible] 99

Cette somme [illegible]

Les membres du Comité [illegible] Président.

☞ Les amis de M. Edward E. Flood [illegible] candidat aux fonctions d'administrateur des [illegible] de la ville de la Nlle-Orléans [illegible] élections municipales d'automne [illegible] véritable satisfaction [illegible] que M. Hagan est regardé par [illegible] citoyen entièrement digne [illegible]

[illegible] PAR le [illegible] au coin de Jackson [illegible]

☞ La [illegible] Baker a obtenu le premier prix [illegible] meilleure machine pour [illegible] Foire d'État de la Louisiane et du Texas en 1870. Bureau, 165, Canal.

☞ Il n'est pas [illegible]

"La Presse" [illegible]

CARTE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE. — Nos lecteurs trouveront sur notre troisième page une carte du théâtre de la guerre prise à vol d'oiseau. Bien que le cliché nous soit parvenu beaucoup plus tard que nous ne l'attendions, la publication de cette vue ne laisse pas que d'avoir encore de l'intérêt, puisque le maréchal Bazaine tient toujours à Metz et que les Prussiens marchent sur Paris.

ASSESSMENTS. — No. 26, 27, 28 et 29.—Voyez à la colonne des notices spéciales la mort de Frank Luis, John Brennard, Robert Wynne et S. W. Sessions, payable au Bureau de l'Association d'Assistance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane, rue Carondelet 120.

CHRONIQUE LOCALE.

DETTE FLOTTANTE. — Ce qui suit est un état correct de la dette flottante de la Nouvelle-Orléans :

Réclamations certifiées	$2,521,918
Réclamations à certifier	75,000
Intérêt	85,000
	$2,681,918
Rejeté ou non adopté	232,000
	$2,963,919

RECETTES DANS LES COURS CORRECTIONNELLES.—Les retours suivants ont été faits par les recorders des 6 Districts pour la semaine finissant le 5 septembre :

1er Dist. recorder	Houghton	$274 00
2d " "	Staës	174 50
3e " "	Massicot	40 00
4e " "	Weber	81 00
5e " "	Dumont	39 50
6e " "	Campbell	32 00
		$641 50

MEURTRE AUX OPELOUSAS.—Il y a quelques semaines, James G. Hays à qui le député-shérif E. S. Mayo, de la paroisse St-Landry, avait à servir un ordre de Cour, tira sur ce député et le tua. Hays était shérif élu du peuple, tandis que Mayo était le député du Dr Thompson, nommé par le gouverneur. Thompson ne reconnaissant pas l'élection de Hays, celui-ci ne reconnaissait pas mieux la nomination de son rival, refusa par conséquent de recevoir un writ des mains de Mayo, et ce dernier persistant dans sa prétention à lui remettre le writ et entrant chez lui dans ce but, reçut un coup de feu qui l'étendit raide-mort. Hays se constitua immédiatement prisonnier, et ses deux petits garçons, de vrais enfants, partagèrent sa captivité.

On craignait tout d'abord pour lui un assassinat ; cette crainte était partagée par beaucoup de ses amis qui lui conseillèrent de garder avec lui ces deux enfants dont la vue pourrait émouvoir le cœur d'un assassin. L'assassin s'est présenté néanmoins et Hays a été brutalement tué par un officier de la loi, T. W. Evans, géôlier, et un des députés de Thompson. Evans a déchargé à bout portant, sur Hays, un fusil à deux coups, pendant que le malheureux dormait à côté de ses enfants.

Evans avoue, dit-on, avoir été payé pour commettre le crime.

NOYÉ.—Le corps d'un homme a été découvert hier, au fleuve, à Alger, en face de la rue Séquin.

—Le Dr. Hays, officier de santé, a rapporté hier un cas de fièvre jaune, à la station du cinquième precinct, dans un domicile à l'angle des rues Célestine et Union.

—Samuel Todd a été désigné par le parti républicain comme le candidat à soutenir pour la place de sénateur, dans la paroisse de Jefferson.

—Hier, au 7me ward, 25 personnes blanches et 80 de couleur se sont fait enregistrer. Dans le 8me ward, 16 blanches et 27 de couleur.

—Hier matin, un nommé Schreener a cherché à se suicider, en se coupant la gorge, chez lui, au coin des rues Lafayette et Tchoupitoulas. On ne pense pas pouvoir le sauver. Son désespoir vient des souffrances qu'il éprouve au cœur.

TRADUIT DEVANT LA COUR CRIMINELLE. John Contrawinski, accusé de vol par Mme Marie Ritter, a été arrêté et traduit par le recorder Houghton devant la Première Cour de District. Contrawinski s'était présenté chez Mme Ritter pour lui demander des habits pour son mari qui avait, disait-il, été arrêté. Se croyant pas trop à cette histoire, Mme Ritter sortit pour aller aux renseignements, mais pendant son absence, Contrawinski entra dans la maison et y vola tout à son aise quantité de choses.

VOL D'HABITS.—Un nègre, employé par les maçons qui travaillaient rue Polymnie No 37, a profité de cette circonstance pour s'introduire dans la maison et y voler, dit-on, plusieurs habits à sa convenance ; un des habits a été vu sur lui en pleine rue. Un warrant a été lancé contre ce nègre.

VOL.—Mardi soir, vers 9 heures, une somme de $30 a été volée dans la grocerie de Michael Burke, au coin des rues Johnson et Ste-Anne. On a des soupçons et l'on compte que le coupable sera arrêté incessamment.

COUR DU RECORDER STAES.—Arthur Guérin accusé, par Wm. Cooper, d'assaut avec un revolver, dans l'intention de tuer, a été relâché sur une caution de $500. Un autre affidavit est fait contre le prévenu par l'officier Bice, de la station de la Place Jackson, qui l'accuse d'avoir assailli l'officier qui le cherchait.

Charles Edward et A. J. Baptiste, couleur, pour avoir insulté l'officier Hulbard, ont été condamnés à $10 d'amende ou à 10 jours de prison.

TEMPÉRATURE.—7 septembre 1870. THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	78	degrés
12 "	[illegible]	"
3 " P. M.	87	"
6 "	[illegible]	"

LES ONZE.

Le *Figaro*, dans son numéro du 19 août, apprécie la conduite de la gauche dans le même sens que nous l'avons fait nous-même.

.....Je pense avec M. Gambetta—la seule tête politique de la gauche—qu'une Chambre qui ferait passer le salut d'une dynastie avant le salut de la nation, ne serait pas une Chambre patriotique. Mais, pour donner tout à fait raison à M. Gambetta, il faudrait que, parmi les amis du jeune député, le groupe violent du parti ne pût être accusé de faire précisément ce qu'il interdit à ses adversaires, c'est-à-dire de vouloir assurer le triomphe de sa cause avant de pouvoir assurer la victoire de nos soldats, au risque grave, en préparant un succès au parti, de préparer un revers et l'exploiter. Je ne porte pas une accusation, j'explique une situation ; je me plais à croire que l'accusation serait une calomnie, mais je réponds que la situation est fausse, et que si les amis de M. Gambetta y trouvent une attitude pour leurs rancunes, un homme tel que lui y userait bien vite son talent, sa popularité et une légitime ambition qui se doit et qui appartient au pays.

Se battre à Paris (bataille de scrutin ou bataille de rue), quand on se bat aux frontières, c'est faire une diversion coupable et favorable seulement aux envahisseurs, c'est déserter, c'est trahir ! N'invoquez pas l'excuse des bonnes intentions qui prêtent aux mains aux utiles trahisons. Il n'y a pas deux patriotismes, parce qu'il n'y a pas deux France. Supposons l'armée française faisant face à l'invasion et prise en queue par la révolution ; elle n'aurait plus même le choix entre ces deux graves périls : être broyée sur la Moselle ou démoralisée sur la Seine, et la moitié de ce désastre suffirait à combler l'ambition [illegible] Les plus grandes choses tombent mal à propos avortent en misérables [illegible] Avant de songer à *faire* une France monarchique pour rassurer les intérêts, ou une France républicaine pour enflammer les courages, commençons par refaire celles des deux Allemagnes du Nord et du Sud entrées chez nous pour y défaire la France. Les principes peuvent attendre, les provinces envahies ne le peuvent pas. Quand la maison brûle, les locataires ne sont pas assez fous pour mettre le feu les uns chez les autres ; ils appellent les pompiers et mettent la main aux pompes.

A la veille de Sadowa, M. Thiers, en terminant un de ses plus admirables discours, [illegible] un avertissement prophétique aux hommes de l'Empire aventureusement engagés dans une complicité morale avec la Prusse : *Vous n'avez plus une seule faute à commettre* ; mot terrible [illegible]

[illegible]

L[illegible] Capitale.

PLA[illegible] PRUSSIENS.

D'après [illegible] célèbre stratégiste prussien [illegible] armées doivent se diriger [illegible] stratégiste allemand fait observer [illegible] armées, meurtries, [illegible] en vue de notre capitale [illegible] ardentes convoitises [illegible] entrer à tout prix.

Mais Paris n'est pas une place forte ordinaire ; c'est un vaste camp retranché, défendu par plus d'un demi million d'hommes, et protégé par une enceinte continue de 93 kilomètres de circonférence, munie de 93 bastions, et fortifiée d'après toutes les règles de l'art le plus perfectionné. Ce n'est pas tout : ces fortes murailles sont gardées elles-mêmes, à une distance variant de 2 à 7 kilomètres, par une ceinture de 15 forts détachés, pourvus de sept grands ouvrages extérieurs, croisant leurs feux, et formant une seconde enceinte de 48 kilomètres, dont la puissante artillerie peut foudroyer devant eux jusqu'à dix kilomètres.

Paris, enfin, est gardé par la Seine, par la Marne, et pourvu à l'intérieur d'un chemin de fer de ceinture auquel se rattachent toutes les lignes ferrées françaises, et qui permet de porter rapidement des forces sur les points menacés de l'enceinte continue ou de la ceinture des forts détachés.

Une place de cette étendue ne permet ni un siége en règle, ni un investissement complet capable d'arrêter le secours et les ravitaillements. On ne peut donc l'attaquer que sur un point déterminé ; mais quel est le point le plus vulnérable de cette immense enceinte ?

Les forts de l'Est, Romainville, Noisy, Rosny, Nogent, Vincennes, sont situés avantageusement au sommet d'un plateau couvert, en partie, par la Marne ; ils forment une ligne de défense formidable, et il serait imprudent,—l'officier prussien L. déclare formellement,—de tenter l'attaque de ce côté. Il ne faut pas songer non plus à attaquer le fort de Charenton, situé au sud des précédents, parce qu'après l'avoir pris, il faudrait passer la Seine ou la Marne sous le triple feu des forts de Vincennes, d'Ivry et de l'enceinte continue de Paris.

Au sud de Paris et à l'ouest de Charenton se trouvent les forts d'Ivry et de Bicêtre : mais les travaux d'attaque ne pourraient être exécutés que sous le feu des forts avoisinants.

Les autres forts du sud : Montrouge, Vanves et Issy, s'élevant sur les hauteurs escarpées qui s'étendent de Sceaux à Versailles, sont difficilement attaquables, et il en est de même de la citadelle du Mont-Valérien, le seul fort qui défende Paris du côté de l'ouest.

Le Mont-Valérien est situé à 8 kilomètres du fort d'Issy ; mais, à partir de ce dernier fort, Paris est doublement couvert par la Seine qui coule d'abord au N.-E., forme un rentrant, va se rattacher aux forts de Saint-Denis et se dirige ensuite au S.-O., parallèlement et à peu de distance du premier rentrant.

C'est précisément au milieu de ces circuits du fleuve que se trouve le Mont-Valérien. Les Français peuvent lancer sur la Seine des chaloupes canonnières, armées de pièces de fort calibre qui feraient souffrir cruellement les assiégeants. La rive de la Seine, d'Issy à Saint-Cloud, et au-delà du Mont-Valérien, est en outre couverte d'obstacles, collines boisées, maisons de campagne, qui se prêteraient admirablement à la défense.

L'effort des assiégeants doit donc se porter sur Saint-Denis. Ici il convient de laisser parler le lieutenant-colonel prussien :

"Pour une armée de siége allemande, les points d'attaque de la fortification de Paris sont naturellement les côtés nord et nord-est. D'abord, ils sont les plus faibles ; les fronts est sont en partie couverts par la Marne ; les fronts sud et ouest sont les plus forts, et leur attaque pourrait compromettre la ligne de retraite de l'assiégeant, sur laquelle l'armée française de secours ne manquerait pas d'agir.

"Afin de ne pas s'exposer à l'avoir coupée, l'assiégeant devra donc choisir pour point d'attaque le côté nord, car sur ce côté d'observation doit couvrir les lignes de retraite qui longent la Marne et la Seine, et pourra réorganiser les chemins de fer de Paris à Strasbourg et à Mulhouse qui suivent ces vallées.

"Ces voies ferrées serviraient aussi au transport du matériel de siége venant des forteresses allemandes du Rhin, si les places françaises tombées en notre pouvoir ne l'avaient pas déjà fourni. En tout cas, ce matériel doit être du plus fort calibre.

"En admettant que l'armée d'observation allemande soit plus forte que l'armée de secours française et que celle-ci, tenue éloignée de Paris, ne puisse troubler le siége, Saint Denis pourrait être le premier point à attaquer. Sa prise permettrait, en effet, de s'avancer vers Montmartre, sur un terrain continu, sans être exposé au feu de flanc et de revers des forts extérieurs ; il n'y aurait à craindre que ceux qui partiraient de la Seine.

"On assiégera simultanément les trois forts de Saint-Denis et celui d'Aubervilliers, où l'on attaquera moins sérieusement les autres forts du front est. Le siége prendra ainsi le caractère de celui de Sébastopol, et les travaux d'attaque devront être entrepris en même temps contre une ligne de fortifications longue de plusieurs lieues.

"Saint-Denis se trouve sur la rive droite de la Seine, qui se recourbe sur elle-même et forme une langue de terre d'où les travaux d'attaque pourront être pris en flanc et à dos. Son occupation par l'assiégeant devient donc nécessaire. Elle est difficile, mais non impossible, si on passe la Seine dans les environs d'Argenteuil.

"L'assiégeant pourra alors observer la citadelle du Mont-Valérien, située sur la seconde langue de terre, détruire la communication du chemin de fer de la rive gauche de la Seine avec Paris et couvrir l'attaque sur Saint-Denis. Un pont jeté sur la Seine le mettrait en communication avec les troupes opérant sur la rive droite."

Pour exécuter ce plan téméraire, le stratégiste allemand assigne à chaque corps de l'armée envahissante la position qu'il doit occuper et le rôle qu'il serait appelé à jouer dans les opérations d'ensemble.

Il place 70,000 hommes devant les trois forts de Saint-Denis et sur la langue de terre formée par la Seine entre Saint-Denis et le Mont-Valérien ; il masse 20,000 hommes au nord de Saint-Denis pour couvrir le siége de ce côté et renforcer les corps d'armée isolés sur les deux rives de la Seine. Ces 70,000 hommes trouveraient leur matériel de confection au nord de Saint-Denis ou dans la forêt de Bondy.

On pourrait concentrer, ajoute-t-il, 30,000 hommes dans cette forêt, 20,000 au Bourget, derrière la Molette, et 30,000 à Neuilly sur Marne, pour occuper les routes de Metz et de Coulommiers et soutenir l'armée de siége de Saint-Denis.

Les 20,000 hommes du Bourget menaceraient le fort d'Aubervilliers et pourraient l'assiéger ; ils seraient à peine éloignés de quatre kilomètres de Saint-Denis, et formeraient, avec les troupes postées de ce côté, une masse de 90,000 hommes. Ces 90,000 hommes réunis aux 30,000 établis dans la forêt de Bondy, à quatre kilomètres du Bourget, pourraient opérer dans cette forêt une résistance énergique s'ils étaient obligés de battre en retraite ou s'ils voulaient agir contre les grandes sorties des assiégés, auxquelles ils seront nécessairement exposés.

D'autre part, les 30,000 hommes placés à Neuilly, sur la rive droite de la Marne, pourront occuper la montagne qui se trouve à l'est du fort de Rosny, entreprendre des attaques peu sérieuses, il est vrai, contre les forts du front est, et former avec les 30,000 hommes de la forêt Bondy une armée de 60,000 hommes qui pourrait assurer la route de retraite.

On placerait trente autres mille hommes entre Neuilly-sur-Marne et Villeneuve-sur-Seine, ou entre Villiers-sur-Marne et Sacy pour observer les routes qui se dirigent du confluent de la Seine et de la Marne vers l'est ; des ponts établis sur la Marne mettraient ces 30,000 hommes en communication avec les troupes établies sur la rive droite de Neuilly.

Des canonnières construites sur place ou amenées de l'Allemagne toutes faites (mais démontées), favoriseraient les opérations.

L'armée de siége serait donc forte de 180,000 hommes ainsi disposés :

Devant les trois forts de Saint-Denis	50,000
Au nord de Saint-Denis	20,000
Dans la forêt de Bondy	30,000
Au Bourget	20,000
A Neuilly sur Marne	30,000
Entre Neuilly sur Marne et Villeneuve sur Seine	30,000
Total	180,000

Mais il ne suffirait pas de 180,000 hommes pour assiéger Paris. Il faudrait, pour protéger efficacement les assiégeants, une grosse armée d'observation. Ce rôle est assigné par le lieutenant-colonel prussien, à la troisième armée, celle du *Haut-Rhin*, qu'il suppose forte de 120,000 hommes à son arrivée devant Paris, et à laquelle il voudrait adjoindre une quatrième armée, pénétrant en France par la Suisse, sans se préoccuper de la neutralité de ce petit pays. Dans cette hypothèse, l'armée envahissante arriverait devant Paris avec un effectif de 400,000 hommes.

Nous avons déjà fait connaître la marche de cette armée. Franchissant le Rhin près de Bâle, elle forcerait la trouée de Belfort, passerait par Langres et arriverait par Provins et Melun ou par Sens et Nemours, villes situées au sud de Paris, [illegible] la tâche serait de tenir l'armée française de secours aussi loin que possible des environs de Paris, d'intercepter les convois, les vivres, et de détruire les chemins de fer qui mettent Paris en communication avec le sud et l'ouest de la France.

[illegible]

...en signalant le plan formulé par les Prussiens avant 1866. C'est indiquer à la population les moyens de se sauvegarder ; c'est montrer à la France son devoir ; c'est appeler l'attention de tous sur un danger possible.

ALEX. BONNEAU.

L'ATTAQUE DE THIONVILLE.

Sous le titre de : *Une tentative sur Thionville*, nous trouvons le récit d'une tentative faite par les Prussiens sur cette place forte :

Thionville, le 15 août 1870.

Mon cher monsieur,

Ce matin, les Prussiens sont venus se promener jusqu'aux portes de la ville de Thionville ; ils ont passé en descendant par Haut-Yutz, près de nos postes, sur la route d'Illange touchée aux glacis.

Le portier-consigne Bérard a aperçu une colonne de cavalerie, à la porte de Sarre-Louis, qui remontait la côte d'Illange, où se trouvait massée, dans le bois, de l'infanterie et probablement de l'artillerie. Il a donné aussitôt l'éveil aux artilleurs de la ligne, placée dans cette partie du fort, qui ont aussitôt braqué leurs canons, et ont, grâce à leur coup d'œil, frappé juste au milieu de cette troupe. Plus de quarante coups de canon ont été tirés ; les canons de la jonction de droite, servis par l'artillerie de la garde nationale mobile, ont lancé des obus à balles qui ont ensuite jeté le désordre dans les rangs ennemis, ainsi que la batterie du bastion No 1, servie par le même corps.

Grâce à ces bons coups de canon, les Prussiens ont eu, je pense, beaucoup de morts et de blessés, puisqu'ils ont été obligés de repartir sans faire usage de leurs pièces.

Il en résulte qu'ils n'ont pas pu dresser leurs batteries pour battre le côté sud de notre ville et du fort.

D'après les renseignements reçus et la reconnaissance qui a été faite, il reste prouvé que les Prussiens ont tout bonnement voulu prendre la ville par surprise, croyant que nous dormions.

Il était à-peu-près quatre heures du matin lorsque cela s'est passé ; et cela a duré jusqu'à cinq heures et demie.

La reconnaissance est rentrée après avoir fouillé tout le bois d'Illange. On a trouvé sur les lieux un plan de nos environs, des armes, des pioches, des planches, des bateaux et des échelles à crochets, etc., etc.

Si les Prussiens croient que nous ne veillons pas, ils se trompent.

L'HUMANITÉ DES GÉNÉRAUX PRUSSIENS.

Nous lisons dans une correspondance du 15 août :

Pendant ce temps, le corps du prince Fritz passait la Moselle entre Novéant et Nancy, à Pont-à-Mousson et à Frouard.

Cette opération, qui se faisait sans coup férir, tandis que nos troupes, montant la route de Verdun, se préparaient à occuper le pays haut, en établissant leurs lignes de défense entre Gravelotte et Mars-la-Tour, a été signalée par un triste exploit du général de Wreddel.

La veille, une reconnaissance de trois uhlans était venue dans ce village et avait demandé à un paysan où étaient les Français. Ce brave homme, pour toute réponse, avait grimpé sur un petit monticule, d'où il avait jeté des pierres aux éclaireurs.

Passant à Aucy, le général de Wreddel voulut venger ses uhlans. Il se fit indiquer la maison de l'homme qui avait jeté des pierres et y fit mettre le feu.

Puis, voyant beaucoup de portes fermées, il demanda où étaient les habitants.

—Ils sont à la messe, lui répondit-on.

—Brûlez les maisons dont les portes sont fermées, ordonna le général.

Et on lui obéit. Il fit également brûler les maisons d'un boulanger qui n'avait plus de pain, d'un boucher qui n'avait plus de viande, et d'un débitant qui avait eu assez de vin pour griser le général et son escorte.

Quand vinrent les pompiers d'Ars, attirés par les flammes de l'incendie, le général, titubant, les menaça de son revolver, en leur criant en mauvais français :

—Il sera fait justice de toutes vos infamies.

Une défense du Gén. de Failly.

Nous lisons dans une correspondance d'Ed. About.

Quelques hommes du 1er corps d'armée, dans le triste séjour qu'ils ont fait à Saverne, ont laissé voir un peu d'aigreur contre M. de Failly. Une opinion passablement accréditée reprochait au 5e corps d'avoir perdu du temps et fait perdre la bataille. Il est certain que si les troupes de M. de Failly étaient arrivées à Wœrth six heures plus tôt, nous remportions une belle victoire.

Je n'ai point de raison pour défendre M. de Failly, qui, après m'avoir accueilli le plus gracieusement du monde, m'a quelque peu immolé à la circulaire du maréchal Le Bœuf. Mais il m'est impossible de laisser passer à côté d'un préjugé sans le combattre.

Le hasard, ou la Providence, m'a fait coucher dimanche soir dans la chambre que le maréchal Mac Mahon avait habitée la veille, et que le général baron de Gersdorf devait occuper deux jours après.

J'y ai trouvé un paquet de dépêches télégraphiques oubliées par le maréchal. Ces papiers ne m'appartenant pas, je les ai rendus. Ils appartiennent à l'histoire ; j'en ai pris copie.

Il résulte de ces actes authentiques que le plan du maréchal Mac Mahon fut soumis à l'Empereur dans une dépêche datée du 3 août.

Le 4 août, M. Le Bœuf, major général, écrit de Metz au maréchal Mac Mahon que l'Empereur approuve ses dispositions, et avertit lui-même M. de Failly. De son côté, le maréchal Mac Mahon télégraphie à M. de Failly pour requérir le concours du 5e corps tout entier.

M. de Failly n'a pu se mettre en route qu'après la réception des ordres, c'est-à-dire le jeudi, 4, assez tard, et la bataille de Wœrth a commencé le 6 au matin. Entre Wœrth et Sarreguemines, point de départ de M. de Failly, il y a 65 kilomètres à vol d'oiseau, soit 80 kilomètres au moins par la route et par une route fort accidentée. Un corps d'armée de 35,000 hommes, avec son artillerie et ses bagages, ne marche point d'un pas aussi dégagé qu'un facteur rural. La route longe la frontière ; il a fallu l'éclairer, ce qui ne laisse pas que de prendre du temps.

Les uhlans ont franchi le convoi avec une telle vivacité, que quatre chariots ont été coupés un moment, et que le reste a dû rebrousser en toute hâte vers Sarreguemines, où j'ai vu défiler des centaines de voitures le samedi, 6, avant l'aube.

Une pluie torrentielle avait défoncé tous les chemins et retardé l'artillerie. Les hommes, qui n'avaient ni campé ni dormi, ni mangé, n'auraient pu que se faire tuer sans combattre et grossir le nombre des morts, s'ils étaient arrivés à temps.

Il paraît donc souverainement injuste de rejeter sur M. de Failly une part de responsabilité même minime. Tout le mal est venu de l'incapacité du chef suprême et de son lieutenant M. Le Bœuf.

Le principe de la défaite est dans la répartition de l'armée en corps indépendants l'un de l'autre, commandés par des chefs égaux dont le généralissime se trouvait à Metz, beaucoup trop loin du centre d'opération.

Voilà ce que la France doit savoir et ce que je déclare, à mes risques et périls, sans faveur et sans haine, en historien ou en journaliste, le journal n'étant aujourd'hui que la menue monnaie de l'histoire.

—On rapporte une parole de l'impératrice, lors de la réception du nouveau cabinet, Palikao en tête.

"Messieurs, a dit la souveraine, ne vous occupons plus de la dynastie, sauvons d'abord la patrie !"

—Aux premiers bruits d'invasion, la colonie française établie en Égypte a fait partir un certain nombre de volontaires, et, à leur tête, le capitaine Girard qui fit, il y a quelques années, une excursion dans le Soudan jusqu'à Gondar.

La colonie a envoyé aussi 40,000 fr., produit d'une première souscription faite là-bas par nos nationaux.

Souscription Patriotique

OUVERTE PAR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

—AU PROFIT—

Des Soldats blessés et des Victimes de la guerre, en France.

Sous la direction d'un bureau ainsi composé :

Président : ALBIN ROCHEREAU ; Vice-Présidents : JOSEPH GIROD, PAUL ESTEBAN, FÉLIX LIMET, L. GRAND ; Secrétaire J. TOUATRE ; Trésorier : ERNEST MÉRILH.

Un comité composé de trente membres a été désigné par le Bureau. Chacun des membres de ce comité, porteur d'une liste, [illegible]

[illegible]

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches Transmises à l'Abeille.

Illusion des républicains français à l'égard des États-Unis.

Opinion de M. Gramont sur la République.

Circulaire de Jules Favre.

Il demande la paix avec l'intégrité du territoire.

On lui répond en demandant deux départements, 4 millards de francs et la flotte.

Instructions données aux représentans des Grandes Puissances.

Ils devront insister sur l'intégrité du territoire français.

Retour à Paris des troupes de Vinoy.

Retour d'une grande force de cavalerie échappée de Sedan.

Mise en liberté de la princesse Mathilde.

Mise en liberté des émeutiers de la Villette.

Plusieurs étaient condamnés à mort.

Ordre du roi de Prusse à ses soldats

Ils doivent se faire suivre de tous les hommes valides des départements où ils passent.

Civilisation du roi Guillaume.

Sans Bismark, l'Empereur prisonnier eût été fusillé.

Le correspondant du "Rappel" prisonnier.

Il est renvoyé par le Prince-Royal de Prusse.

Un mot de ce prince contre Paris.

Il paraît ne pas aimer la République.

Nouvelles Européennes.

Londres, 7.—Le *Times* dit que si la France refuse de traiter de la paix, la république périra, parce que les Français sont plus jaloux de la gloire militaire que du droit des autres.

Comme le succès des Prussiens est maintenant assuré, l'écrivain espère que la république française ne persistera pas dans une lutte vaine, mais qu'elle cherchera la paix pour se constituer à loisir.

Le *Daily News* dit : Il y a une légère de réfugiés Français rouges et autres de Londres.

Il pleut à torrents.

Vienne, 7.—On assure que l'acquiescement de l'Autriche à la Convention des neutres a eu lieu à la condition que la médiation serait interdite.

St Pétersbourg, 7.—Le général Fleury, ministre de France, a donné sa démission et a immédiatement quitté le pays.

Londres 7.—Le *Times* a plusieurs articles pleins de fiel sur l'absence et l'apathie de la Reine et des princes qui chassent les chevreuils pendant que l'Europe tremble jusque dans ses fondements.

Le ministère anglais, par les efforts herculéens, a empêché la Grèce de précipiter son immense énergie dans le conflit.

New York 7.—Dépêche spéciale au *Herald* :

Londres 7.—Le voyage du prince Impérial a été tout à fait privé ; son gouverneur lui interdisant les conversations à cause de sa santé.

Le duc de Gramont est ici. Il a échappé par la voie du Hâvre. Il cause librement et dit que le gouvernement révolutionnaire ne peut durer. Toutes les épreuves récentes, dit-il, prouvent que ses membres n'ont pas la confiance du peuple. Les hommes actuellement au pouvoir sont ceux dont les efforts ont été précédemment dirigés de façon à embarrasser le gouvernement et à assurer ainsi l'échec de la guerre. Les agents républicains s'efforcèrent constamment d'ébranler la confiance et de détruire la discipline de l'armée. Il attribue la perte des différentes batailles à cette cause. Il ne voit pas comment les gouvernements étrangers peuvent reconnaître la République quand, demain, une autre bande peut se lever et se déclarer gouvernement provisoire, et faire verser le sang dans Paris.

Il considère un pareil résultat comme plus que probable si des armes sont placées dans les mains des basses classes. Le premier revers nouveau, à l'approche des Prussiens devant Paris, pourrait être le signal du revirement du ministère actuel qui s'est constitué lui-même, et de la création d'un autre.

M. de Gramont a confiance en Trochu mais il craint qu'il ne lui soit pas permis d'agir à sa guise ; il croit que la France est parfaitement en état de venger son honneur et d'expulser les Prussiens de son territoire. Il refuse d'exprimer une opinion sur le sort futur de l'empereur ou de sa dynastie.

M. de Gramont a eu une longue entrevue avec Gladstone et Granville.

Les instructions envoyées à lord Lyons, ambassadeur anglais à Paris, portent qu'il reconnaîtra les autorités actuelles ou, évitant, autant que possible, une reconnaissance formelle.

Les autres puissances neutres vont faire appel à la Prusse pour qu'elle consente à un traité de paix sur les bases suivantes : Le territoire français serait inviolable, mais la France paierait à l'Allemagne les frais de la guerre ; il y aurait un désarmement général en France, et les forteresses de l'Alsace et de la Lorraine seraient détruites. On croit que ces conditions seraient acceptables par la république.

Dépêche spéciale au *Times* de New-York.

Paris, 7.—Le nouveau gouvernement républicain compte beaucoup sur l'appui moral et matériel des États-Unis comme sur un ancien allié. Ses organes ce matin font appel à Favre pour qu'il demande directement assistance au gouvernement de Washington. Ces journaux oublient Pinckney de la population allemande aux États-Unis, qui fait qu'une si grande partie des républicains américains sont du côté des Allemands.

[illegible] corps du général Vinoy a été [illegible]

[illegible]

une organisation de volontaires ou rien.

M. Kératry est excessivement impopulaire.

Paris 7.—Les officiers de la garde mobile donnent leur démission. Le corps du gén. Vinoy qui est arrivé hier se livre à la mutinerie, disant que leur marche forcée a été inutile en vue de la trahison à Sédan.

Bruxelles 7.—Par suite de l'évacuation de Rome par les français, l'Italie renonce à appeler la 2e classe des réserves.

New York, 7.—Le steamer français "Lafayette" est arrivé de Brest. Au moment de quitter le Hâvre, 40 hommes de son équipage ont été pris pour le service impérial.

Les nouvelles des désastres subis par les Français et la proclamation d'une république ont été connues de l'équipage et des passagers à Sandy Hook. Le cri de "Vive la République" a retenti alors de tous côtés. Parmi les passagers du "Lafayette," il y avait la troupe de l'Opéra Bouffe de Pinelau, composée de 56 personnes.

New York, 7—Dépêche au *Herald* :

Paris, 6 au soir—Tout était tranquille hier soir. Aujourd'hui il y a des symptômes de tristesse et d'abattement. Personne ne sait ce qu'on fera. Il n'y a ni feu ni entrain dans le peuple. Le cri est : les Prussiens approchent ! et le gouvernement s'occupe à distribuer les places.

Hier toute la police a été renvoyée et Paris est resté sans protection. Aujourd'hui de nouveaux hommes sont nommés.

Les troupes rentrent à Paris, avec une apparence annonçant qu'elles ont fait une rude campagne. La plupart des hommes ont vu la bataille et paraissent abattus mais calmes.

Trochu a été attaqué par quelques uns des journaux. Un vilain bruit court. On ne trouverait pas de boulets pour la quantité de pièces placées sur les fortifications. Autre histoire : 100,000 chassepots ont été trouvés dans les caves du Louvre.

Les femmes de France ont lancé une adresse aux femmes de toutes les nations, et des délégués ont été envoyés au roi Guillaume.

Bismarck demande l'Alsace et la Lorraine, la flotte de la Baltique et quatre milliards de francs.

Les journaux rouges demandent le renvoi du dernier gouvernement.

Les ingénieurs sont à miner les hauteurs de Montmartre.

A l'Hôtel de Ville, le portrait de l'empereur a été détruit et celui de l'impératrice a été tourné du côté du mur. On se dit ries contre l'impératrice.

Dans une réunion du Corps législatif, dimanche, Thiers présidait. Une délégation a été envoyée à l'Hôtel de Ville avec des offres de coopération. Favre a répondu qu'il veut bien accepter l'appui, mais que le gouvernement ne se considère comme légalement créé par le peuple.

Washington, 7.—Des marchandises ont été reçues dans le Presidio Del Norte et d'autres points de la frontière à un tiers du tarif régulier. Mais à l'avenir, et sans autre avis, les importations payeront le plein prix.

Berlin, 7.—Une correspondance provinciale dit qu'il faut s'attendre à de grands événements.

Delbruck, président de la cour fédérale, a sommé le roi Guillaume à Berlin.

Londres, 7, 10 heures du soir—Louis Blanc vient comme ministre en Angleterre.

Paris, 7.—Les émeutiers du boulevard de la Villette qui avaient été condamnés à mort et emprisonnés, ont été relâchés.

Un correspondant du *Guardian* de Luxembourg écrit que la famine est à Metz. Le bœuf y est à deux piastres la livre.

Une circulaire de Jules Favre vient de paraître. Elle porte en résumé ce qui suit :

La politique de la France est la paix, laissant l'Allemagne maîtresse de régler ses propres destinées. Le roi a dit qu'il faisait la guerre à la dynastie et non à la France. La dynastie a disparu, et cependant la guerre injuste continue. Le roi voudrait-il en prendre la responsabilité devant le monde et devant l'histoire ? La France ne perd ni un pied de son territoire ni une pierre de ses forteresses. Une paix honorable signifie l'extermination de notre cause et de l'Europe. Nous sommes sans effroi—300,000 combattants peuvent tenir Paris jusqu'à la dernière extrémité. Ils peuvent tenir Paris pendant trois mois et vaincre. Si elle est écrasée ; la France se relèvera et se vengera. Que l'Europe sache que le ministère n'a d'autre ambition que de protéger le pays. Mais la guerre étant inévitable, nous continuerons à lutter en comptant avec confiance sur le triomphe de la justice.

Paris 7.—Le *Gaulois* dit, que les représentants de toutes les puissances étrangères avaient reçu des instructions de leurs gouvernements même avant l'émission de la circulaire de Jules Favre, qu'on les leur a remise qu'hier soir. Ils ont ordre de ratifier ce qu'ils considèrent comme de grandes mesures nécessaires à l'équilibre de l'Europe et à l'intégrité du territoire français.

Comme le corps diplomatique quittera Paris en cas de siége, le gouvernement placera les représentants dans la ville qu'ils choisiront comme résidence.

Les Avenues de la Grande Armée, de l'Impératrice et du Bois de Boulogne sont toutes de vastes camps remplis de soldats.

Les journaux signalent un ordre du roi de Prusse à ses troupes, pour qu'elles prennent avec elles tous les hommes valides qu'elles trouveront dans les départements qu'elles passeront.

Une grande force de cavalerie qui avait manœuvré pour s'échapper de Sedan est arrivée à Paris ce matin.

Le général Cluseret est ici. Il propose de former un corps de tirailleurs.

Le correspondant du *Rappel* avait été fait prisonnier, mais il a été relâché par le prince royal, qui lui a dit : Quand vous arriverez à Paris, vous trouverez une république. Nous serons très sévères à l'égard de Paris.

Londres, 7 sept.—Le *Times*, d'aujourd'hui fait des commentaires sur la prostration des affaires et les fluctuations du marché, et dit que le taux des bons fédéraux s'élève à la mesure que les Prussiens obtiennent des succès.

Paris, 7 sept.—Plusieurs millions de cartouches ont été reçus ici, hier, venant du Hâvre.

Dans plusieurs quartiers de Paris les pavés doivent être enlevés pour diminuer l'effet des bombes.

Les journaux ultra-républicains eux-mêmes témoignent leur respect pour la princesse Clothilde.

La princesse Mathilde a été relâchée par ordre de Kératry.

Quelques objets laissés par l'impératrice dans son départ précipité des Tuileries ont été expédiés.

Deux cent-quatre-vingt-trois détenus politiques ont été mis en liberté en cette ville.

Le gouvernement de la Défense Nationale a décrété que Toul a bien mérité de la Nation pour l'héroïque défense que cette place a faite et qu'elle continue toujours.

On a l'intention de loger cent mille gardes mobiles arrivées des provinces, dans les grands départements qui sont vacants, par suite de l'impossibilité des propriétaires de les loger et des hauts prix.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 7.—Le colonel Acosta rapporte qu'on a tué 40 insurgés dans la région de Canao. On dit que le général Carr s'est rendu.

La Havane, 7.—Le commerce des Indes-Occidentales a été paralysé par la guerre européenne. Des avis de Venezuela, allant jusqu'au 24 juillet, représentent la situation de Blanco comme favorable. La république entière, excepté Maracaibo, reconnaît Blanco comme président. On attend une paix prochaine. La difficulté avec le gouvernement hollandais a été partiellement réglée. Deux navires de guerre hollandais sont mouillés devant Laguayra.

Des avis de San Domingo, du 20 août, disent que la position de Baez est critique. Son ministre de la guerre avait donné sa démission.

Nouvelles Diverses.

New-York, 7.—Les expéditions d'espèces, aujourd'hui, s'élèvent à $800,000. Les enchères pour l'or du gouvernement comprennent $2,000,000.

Allegheny, 7 sept.—Dans une lettre particulière à un ami, ici, l'hon. Alex. H. Stephens dit qu'il retrouve lentement sa santé et qu'il est fort occupé à écrire l'histoire des États-Unis.

Le gén. Rob. E. Lee est retourné de Hot Springs à Lexington, guéri de son rhumatisme.

Les régions dans l'Est-Virginie souffrent de la sécheresse. La saison des eaux tire rapidement à sa fin et les trains de chemins de fer sont remplis de monde. Les généraux Beauregard, Hardee et l'ex-gouverneur Hébert sont encore ici.

New York, 7.—Les différends survenus entre les compagnies de chemins de fer Erie et Delaware ont été réglés à l'amiable.

Saratoga, État de New-York, 7 sept.—Au sixième tour de scrutin, Stewart L. Woodford a été nommé pour la place de gouverneur. Il a reçu 246 voix. Greely n'en a eu que 100.

Marchés Américains.

[illegible]

Charleston, 7.—Coton en bonne demande. [illegible]

Savannah 7.—Coton en bonne demande. [illegible]

Galveston 7.—Coton calme mais ferme. [illegible]

Mobile, 7.—Coton plat et prix touchent à la baisse. [illegible]

Louisville 7.—Toile d'emballage active et ferme, à 20. Coton plat et en baisse. Mid. 16. Farine, demande légère ; extra de famille 5 25, whiskey 90.

St. Louis 7—Tabac lourd et irrégulier. Coton calme. Mid. 17 1/4 à 18. Maïs plat à 68. Porc plat à 28.

Nouvelles des Rivières.

Memphis, 7.—Descendu R. E. Lee. Fleuve baissant, temps nuageux, thermomètre 86.

Coton nominal à 18, recettes 38, expéditions 180.

Nouvelles des Passes.

Passe-sud ouest, 9 h. P. M.—Baromètre 29.80. Vent fort Est. Arrivés : steamer Harris à midi 35 de Brazos Santiago, goëlette Etna en 8 jours de Ruatan avec fruits à Joseph Grande ; goëlette Challenger en 11 jours de Utilla avec fruits à Joseph Macheca, steamer Grange à 4.35 P. M., de Belize, Honduras, steamer Rapidan à 7.30, de Galveston.

Passe de Loutre, 9 h, P. M.—Vent Est fort.

Arrivé : Steamer Lord Lowell à 9.20 A. M. de la Havane.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 7 septembre—Favre attend une réponse à une dépêche adressée au gouvernement des États-Unis. On croit que la réponse aura un grand effet dans tout le pays.

Toutes les villes françaises dont on a des nouvelles acceptent joyeusement la république.

Des ingénieurs détruisent les tunnels qui s'étendent à l'est de Paris.

Bruxelles, 7 septembre. — L'impératrice Eugénie est l'hôtesse de la famille Howern, à Château Megesse, près de Bruxelles.

Berlin, 7—La Russie est sur le point de proposer un Congrès des grandes puissances. La Prusse refusera certainement.

Paris 7—Les Prussiens sont à Soissons marchant rapidement sur Paris. Rien de nouveau de Strasbourg.

Le général Trochu réitère son assertion que Paris est en sûreté.

Rome, 7 septembre — La proclamation de la république française a causé une profonde sensation ici. Les Carlistes qui étaient nombreux auparavant sont maintenant innombrables.

Paris 7—On continue à faire d'immenses préparatifs.

L'armée française se retire devant l'avant-garde de l'armée prussienne qui a atteint Soissons.

Des trains arrivent à chaque moment des lignes avec de l'artillerie, de la cavalerie et de l'infanterie.

Le matériel roulant des chemins de fer de l'Est est concentré ici et envoyé à l'Ouest et au Sud.

Il semble n'y avoir qu'un sentiment chez le peuple : la défense de la nation. L'organisation semble se faire tranquillement et on n'entend nulle part contester la nécessité de la république.

On se réjouit beaucoup de l'abolition de la censure. Les nouvelles de la guerre sont maintenant publiées sans entraves.

Londres, 7 sept.—La garde nationale n'a pas réussi à arrêter les Prussiens qui traversaient le Rhin près de Mulhouse.

Les blessés de Sedan ont été distribués dans les villages et les fermes des environs. 12,000 hommes de l'armée de Mac Mahon sont à Mézières et 20,000 entre Viviers et Le Chêne.

Paris, 7.—Le bruit d'après lequel les princes d'Orléans seraient en route pour Paris est confirmé. On rapporte que le ministère est déterminé à les arrêter s'ils arrivent.

La difficulté dont il avait été question entre Trochu et le ministère a été réglée. Le ministère a cédé et Thiers est rétabli.

La difficulté venait de la proposition d'armer toutes les classes, proposition à laquelle le général Trochu a objecté avec succès.

Boston, 7 sept.—Les villes dans le Massachusetts ont voté pour autoriser par des licences la vente de la bière et de l'ale. Les petites bourgades ont voté contre.

Passe du Sud-Ouest, 7.—Arrivée, la barque espagnole Jonas de Ress, en 19 jours de la Havane, sur lest ; le steamer Mariposa, qui était échoué à la barre depuis quelques jours.

Liverpool, 7, midi—Coton calme, uplands 9 ; Orléans 9 5/8.

Londres, 7, midi—Cons. 91 7/8.

Liverpool, après midi—Coton, plat et plus facile. Uplands 9 1/4 et 9 3/8. Orléans 9 1/2 à 9 5/8.

Frankfort, 6 septembre—Les bonds ont fermé animés à 94 3/4.

Liverpool, 7 septembre, après midi—Blé rouge d'hiver, 9 s. 6 d. ; Farine, 26 et 9 ; Porc, 125 ; Bœuf, 12 ; Bacon, Cumberland Cut, 53 ; Short Ribbed Middles, 67.

New York, 7, midi—Coton plat et en baisse. Bon ordinaire 16 1/4, low middling 18 3/4, Middling, 19 1/2, Mobile 20 1/4, Orléans 20 1/2.

New-York, 7, midi—Actions fermes. Or 114 1/4. Argent 4 à 5. Sterling sans changement 8-20, 162 3/4.

New-York, 7, midi—Farine languissante et en baisse.

LE GÉNÉRAL CANROBERT.

Une longue et brillante carrière, une immense popularité, une vie de soldat remplie jusqu'à la garde (qu'on me pardonne cette comparaison d'artilleur) bourrée comme un canon.

Au lieu de prendre la plume, j'y mets le feu et vous allez entendre, vous allez voir les combats et les victoires qui vont sortir, les prouesses et les triomphes qui vont déborder.

C'est peu un récit que je vous offre ; c'est une longue et formidable décharge.

Nous tournerons ensuite vers la Crimée, campagne d'Afrique, de Crimée et d'Italie.

Canrobert, c'est d'abord Saint-Cyr et l'Algérie ; c'est l'expédition de Mascara et la prise de Tlemcen, où il se distingue ; ce sont les combats de Sidi-Yacoub, de Tafna, de Sikkak, où il se signale ; c'est Constantine, où, le premier, il monte à l'assaut, où il tombe blessé sur la brèche.

Canrobert, c'est la brillante expédition du Mouzaïa, c'est la défaite de Bou-Maza le fier et cruel marabout qui s'insurge ; c'est la victoire sur les tribus révoltées de Beni-Haru ; ce sont les Kabyles dispersés et soumis ; c'est, enfin, Zaatcha, où, comme à Constantine, il s'élance le premier à l'assaut.

Canrobert, c'est un de nos plus vaillants et de nos plus glorieux soldats d'Afrique.

Après avoir fait, pendant quinze ans, le coup de feu, il arrive à Paris et prend part, avec moins de gloire, au coup d'état.

Il part pour la Crimée, et le voici à la tête de la première division de notre armée d'Orient. Il est de toutes les fatigues, de tous les périls, de tous les combats, et à l'Alma, où il a contribué à décider la victoire. Saint-Arnaud, mourant, lui remet le commandement en chef de l'armée. Il marche sur Sébastopol, investit la place, ouvre le feu et se signale à Inkermann, à Balaclava, à Eupatoria.

Mais c'est Pélissier qui prend Sébastopol....

Nous le retrouvons en Italie, où il commande le 3e corps de l'armée des Alpes ; il apparaît à Magenta, où il court les plus grands dangers, et à Solferino, où il porte un précieux secours au général Niel.

Après la carrière, l'homme :

Canrobert n'a pas la figure de ses états de service ni la taille de son rôle. Il n'est point grand et il est un peu gros. Je n'en ferais pas un tambour ; mais son abdomen tourne visiblement à la bombe, un embonpoint militaire. Il est très-vigoureux et ne paraît aucunement son âge ; sa démarche, son port et sa parole ne sont pas sans importance ; il n'est pas précisément solennel, mais plutôt empesé ; une raideur de commandement ou de commande, si vous voulez.

De petits yeux scintillants et de grandes moustaches à la Napoléon III, cirées soigneusement. Un front légèrement bombé et cependant dégarni. Autour du cou, de longs cheveux plats qui frisent comme les baguettes du tambour Legrand, et qui donnent au maréchal l'aspect d'un capitaine de garde nationale, en retraite à Bonnival.

Mais ne touchez pas à ces cheveux légendaires.

Canrobert n'a-t-il pas dit lui-même qu'ils appartiennent à l'histoire ?

J'ai souvent entendu le maréchal au Sénat. Je ne veux point le flatter jusqu'à dire qu'il est orateur. Mais je ne crois pas que l'Autorité, le Foyer et l'Autel, aient de champion plus intrépide.

Vous vous souvenez de sa repartie, l'aïe dire de son coup de sabre, envoyé à son collègue Sainte-Beuve :

—Je ne permettrai pas, monsieur, que vous attaquiez la religion catholique, qui est celle de l'État et en même temps celle de la majorité des Français.

[illegible]

Canrobert est grand'croix depuis 1855, sénateur et maréchal de France depuis 1856. Hier encore, il était commandant en chef de l'armée de Paris. Il vient de quitter cette position si considérable et si enviée pour marcher sur le Rhin.

[illegible]

C'est une double et étrange pièce, toujours [illegible]

F. D.

Pousser Dumourier.

Dans le portrait que j'ai consacré au général Trochu, j'ai dit, par erreur, qu'il était resté garçon pour n'avoir à [illegible]

[illegible]

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'État de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précédentes qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix [illegible]

Les efforts de la Prusse.

LES EFFORTS DE LA PRUSSE.—Nous lisons dans une dépêche récente :

"Les armées de réserve qu'on forme en Prusse ne sont composées que de recrues prises parmi les jeunes gens de 18 à 20 ans. L'une de ces armées se forme à Cologne, l'autre à Berlin, et l'autre dans le Palatinat. Cette dernière sera, dit-on, envoyée sur le Haut Rhin, en prévision de l'intervention armée de l'Italie dans la guerre."

UNE HISTOIRE QUI A SON PARALLÈLE.—Si le maréchal Bazaine a la l'histoire suivante, il aura peine à croire à la nouvelle de la proclamation de la république.

Dans le *Moniteur Universel*, M. Ponson du Terrail rappelle un fait historique de 1792 :

Les Français étaient enfermés dans Mayence, luttant bon contre l'armée de Brunswick, quand un nommé Buze se présenta à Merlin de Thionville, Rewbel et Kleber ; il dit venir de la part du général français Custine.

Voici, rappelle M. Ponson du Terrail, la nouvelle qu'il apportait.

Une révolution a éclaté à Paris, la Convention est dissoute, la royauté restaurée, et si les défenseurs de Mayence ne se hâtent d'accepter une capitulation honorable, ils seront pris entre deux feux, car le nouveau gouvernement français a hâte de faire la paix.

A l'appui de son dire, Buze tire au jour nal de sa poche.

Ce journal, c'est le *Moniteur Universel*, journal officiel de la République française hier, de royaume de France aujourd'hui.

Et cependant, ni Merlin ni les autres défenseurs de Mayence ne donnent dans le piège.

Un *Moniteur* a été imprimé à Francfort, certaines phrases de tournure germanique frappent Merlin de Thionville, qui reconnaît la fraude, fait jeter dehors ce Français traître à son pays, et jure de se défendre jusqu'à la mort.

L'histoire de ce fameux *Moniteur* ne vous rappelle-t-elle pas celle de la pièce diplomatique publiée récemment par M. de Bismarck, attribuée par lui à notre ambassadeur, M. Benedetti, et dont le Français germanisé ne laissait aucun doute sur sa véritable origine ?

Décédé, à la paroisse St Jean Baptiste, le 4 septembre, à 11 heures P. M., OCTAVE BECNEL, âgé de 40 ans.

Décédé hier soir, à 4 heures et demie, à l'âge de 38 ans, FRANÇOIS GENER Sr., né à Barcelone, Espagne, habitant de cette ville depuis 35 ans. Les amis et connaissances des familles Gener et Bel[illegible] sont priés d'assister à ses funérailles [illegible] rue des Ursulines, près Roman.

Décédé hier à 2 heures P. M. à l'âge de 34 ans, VALÈRE GAILLETON, natif de Lyon, France. Les amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure rue Dumaine, entre Remparts et St Claude. [illegible]

Décédé hier soir, à 10 heures 35 minutes, à l'âge de soixante-neuf ans, GIOVANNI MANTOVANI, natif de Venise, habitant de la Nlle Orléans depuis 1845. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui. Le convoi partira ce soir à 4 heures de la rue St Philippe, No 60, entre Dauphine et Bourgogne.

Décédé hier, à six heures du matin, à l'âge de deux ans, JEAN BAPTISTE PEREZ, fils de Bernard Perez et de Hélène Canadet. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française de Bienfaisance sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après midi. Le corps sera exposé [illegible]

De la part de son père, B. Pérez.

Décédé, hier, 7 septembre, à l'âge de deux ans et deux mois, GUILLAUME DANTAVEN, fils de BASTIAN, boucher, [illegible] La famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu [illegible] Berlin et Laurel, à Jefferson City.

De la part de son père et de sa mère.

Décédé ce matin, 7 septembre 1870, à 4 heures, GEORGE, [illegible] de Louis A. Wiltz et de Mme [illegible] âgé de 7 ans. Les parents et amis [illegible] Clouet et Lesseps.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feu ALEXANDRE BARLONGUE aura lieu à [illegible] église Ste-Marie [illegible] septembre, à 8 heures [illegible]

De la part de son fils [illegible]

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feu JACQUES THÉODULE CAMUS aura lieu à l'église [illegible] jeudi, le 8 septembre, à neuf heures A. M. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation.

Bureau de la Société d'Assurance de Bienfaisance Mutuelle de la Vie, en Louisiane, No 120 de la rue Carondelet.

NOUVELLE-ORLÉANS, LUNE, 5 sept. 1870.

Les membres de cette Société sont informés de la mort de Frank Luis, décédé à la Nouvelle-Orléans le 16 juin 1870 ; de la mort de John Brennan, décédé à la Nouvelle-Orléans le 11 juin 1870 ; de Robert Wynne, décédé à la Nouvelle-Orléans le 12 juin 1870 ; de la mort de J. W. Sessions, (de Natchez, Miss.) décédé en juin 1870. Ils sont requis de venir payer, sans autre avis, aux bureaux de la Société, $1.25 sur chaque décès, pour couvrir la somme de $1,250 payée par la Société.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

4 sept. 1870

JACOB OTT,

Entrepreneur et Constructeur,

184.........RUE DELORD.........184

(Place Tivoli)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.

Il fait et exécute les ouvrages. Fait des devis pour constructions nouvelles.

Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 283 du Mechanics Exchange, No. 22, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

ENTREPOT

de Tapis et de Toiles Cirées.

ELKIN & CO,

168.........RUE DU CANAL.........168

REÇOIVENT en ce moment, des Tapis Anglais, Velours et Bruxelles, de nouveaux modèles et de qualités supérieures, Toiles cirées de toutes largeurs, STORES, Rideaux, etc.

Et tout ce qui se rattache à leur genre de commerce.

Ils offrent le tout à un BON MARCHÉ EXTRÊME.

Enregistrement des Votants Démocrates du 6me Ward.

AU Wigwam, rue de Chartres, troisième Quartier, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI, de 7 à 9 heures du soir.

Par ordre du Club.

JULIEN MICHEL, V. GROSJEAN, Secrétaires.

Avis Spécial.

CHEMIN DE FER DE LA NLLE-ORLÉANS, DE JACKSON ET DU NORD.

Les consignataires du fret apporté par le Chemin de fer de Jackson sont notifiés que la livraison du fret par la Compagnie de Transfert a été abolie.

LE FRET NE SERA LIVRÉ QU'AU DÉPOT, ET SEULEMENT APRÈS QU'IL AURA ÉTÉ PAYÉ.

Afin de faciliter la livraison et d'obliger les consignataires, des notifications indiquant le montant dû pour le fret seront remises à ces derniers, lesquels, en les présentant avec leur chèque pour le montant au Caissier, au bureau principal, rue du Camp, recevront un ordre pour la livraison de leurs marchandises.

Les déductions pour dommages et surcharges seront réglées au Dépôt avant la livraison du fret.

Par ordre du Président.

SIMÉON TOBY, Agent du fret à la Nlle-Orléans.

Couturière.

Une jeune fille, excellente couturière, demande une place dans une famille respectable de deuxième district.

S'adresser, par lettre, à M., aux bureaux de l'ABEILLE.

Demande d'emprunt.

ON DEMANDE pour 6 mois, avec bonne garantie, une à emprunter, avec bon intérêt. S'adresser par lettre, à la poste, à M. B. L.

Ralliez-vous ! Ralliez-vous !

CLUB DÉMOCRATE DU 3e WARD.

7 septembre 1870.

AVIS est donné aux votants de ce ward [illegible]

ALFRED BELLANGER, Faisant fonctions de Président.

[illegible]

Quartier-Général du Comité démocratique de [illegible]

Au No [illegible] de la rue du Canal, au-dessus du [illegible]

TOUS les citoyens, qui sont amis du parti Démocrate [illegible]

P. O. PEYROUX, Président du Bureau de Naturalisation.

A Vendre

UNE BOULANGERIE [illegible]

Changement de domicile.

MME E. DOCTEUR (MME PERRIOT), sage-femme [illegible] rue St Pierre, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE

UN BEAU LOT DE CHAINS [illegible]

FRANK BERTO.

Au No [illegible] de la rue des Quartier.

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR

NORMAN & REISS,

122 et 122, rue Vieille-Levée, 122 et 122.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de candis nougats,
Candis vitré,
Candi sucre (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins ;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que

Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON

CANDI.

BOITES A SURPRISES.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous contient

UNE SURPRISE.

MONTRES EN OR ET EN ARGENT,
CHAINES DE MONTRES,
ÉPINGLETTES,
POUR DAMES ET MESSIEURS.
BOUTONS DE MANCHES,
BOUTONS DOUBLES,
BOUCLES D'OREILLES,
ETC., ETC., ETC.

Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 610 Market St. Philadelphie.

300 DOUZAINES, venant d'arriver, et

A vendre au détail à 25 cents, par

NORMAN & REISS, Seuls Agents.

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

AVIS.

DES propositions scellées pour l'achat de certains du Marché Dryades [illegible]

F. G. BARRIÈRE, G. W. BABCOCK.

Fromages, Bière de Jaffrey.

50	caisses FROMAGES [illegible]	
2	do	FROMAGES Muenster.
10	barils	BIÈRE de J. Jeffrey & Co.
50	do	PORTER de Rob. B. Byass.

En débarquement du navire "Maggie Hammond" de Liverpool, et à vendre par

J. B. SOLARI, 6, rue Royale.

Dissolution de Société.

LA société qui a existé entre les soussignés, sous le nom de F. G. BARRIÈRE & CO., est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. [illegible]

F. G. BARRIÈRE, G. W. BABCOCK.

AVIS.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société en nom collectif [illegible] F. G. & C. W. BARRIÈRE.

F. G. BARRIÈRE, C. W. BARRIÈRE.

M. GEO. W. BABCOCK est chargé de notre [illegible]

ENGRAIS !!!

LES planteurs sucriers et les personnes qui désirent se procurer de l'ENGRAIS du Sud [illegible]

CHAUDIÈRES A SUCRE.

UN assortiment en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de Messieurs R. & J. RANKIN & Cie, [illegible]

M. S. DE CAVARDI, No 25, rue Carondelet.

AVIS.

Les BILLETS DE PASSAGE pour les steamers de la Compagnie Transatlantique Américaine faisant le service entre Hambourg, le Hâvre, la Havane et la Nouvelle-Orléans, [illegible]

WILLIAMS, RUPERTI & CO., No 50 rue de la Commune.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1870.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. BOCHET.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le commerce en général qu'il vient de transférer ses magasins de SOIERIES, RUBANS, VELOURS, FLEURS, PLUMES, DENTELLES, BIJOUX, GARNITURES D'ARTICLES DE MODES, de 46, entre [illegible] à la Rue Royale, 39, à la rue de Chartres, 46, [illegible]

TAXES DE VILLE.

Département des Finances, Hôtel de Ville, Nlle Orléans, 3 sept. 1870.

ATTENDU que le Département des Finances prépare les comptes de taxes pour les livrer aux Cours, les contribuables peuvent payer leurs taxes sans encourir de nouveaux frais.

[illegible]

JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

J. A. D'HAMECOURT & Co.,

J. A. D'Hamecourt.........P. Deguilhem.

Nlle Orléans, 1er septembre 1870.

LES soussignés ont formé aujourd'hui, sous le nom de J. A. D'HAMECOURT & Co. [illegible] No. 222 Canal, coin Remparts [illegible]

J. A. D'HAMECOURT, P. DEGUILHEM.

E. B. ERNEST. FRÉDÉRIC ERNEST.

ERNEST & CO.,

Facteurs de Coton et Négociants Commissionnaires,

Au No 138 de la rue de la Commune.

Nouvelle-Orléans.

AVIS.

NOUS avons formé, aujourd'hui, une société, au No 40 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Douane et Bienville, sous la raison HEERMANN, VIGNES & ISRAEL, pour les affaires de commission en général et le commerce de groceries, vins et liqueurs en gros.

B. HEERMANN, JOS. VIGNES, JOS. ISRAEL.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1870.

JOSEPH GRAFF,

TAILLEUR,

Au No 37 de la rue de l'Hôpital, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.

Nlle-Orléans (Lou.)

Avis important aux Jardiniers.

NOUS offrons, en ce moment, [illegible]

SIBER & OWEN, Au No 76 de la rue Carondelet.

Changement de Local.

E. H. RICHARD,

Importateur de Marchandises Sèches,

A l'honneur de prévenir ses clients et le public en général qu'à partir du 1er Sept. [illegible]

P. & R. DE VERGES,

MARCHANDS DE Charbon.

ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.

No. 170 Rue Gravier et 93 Rue Baronne.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 SEPTEMBRE—CLASSE 212.

5	36	73	61	14	26	58	49	29	1	48	57	64	2

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les prix [illegible]

HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs.

[illegible]

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

CANDIDATURES.

POUR LE CONGRÈS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer l'honorable EDWIN L. JEWELL, comme candidat pour représenter au CONGRÈS le 1er District Congressionnel, pendant le long terme, sujet à la décision de la Convention Démocratique.

☞ J. PINCKNEY SMITH est annoncé, par ses amis, comme candidat à la place de Trésorier d'État— sujet à l'approbation de la convention démocratique de l'État.

Shérif de la Cour Criminelle—Paroisse d'Orléans.

☞ E. S. WURZBURGER, titulaire actuel, est candidat à la même place. Sa nomination est sujette à la décision du parti démocrate.

Aux Démocrates de la Paroisse d'Orléans.

J'ANNONCE respectueusement que je suis candidat (réélection) à la place de

SHÉRIF DE LA PAROISSE D'ORLÉANS,

(cours civiles),

et que je soumets ma candidature à la Convention du parti démocrate.

THOS. L. MAXWELL.

☞ Veuillez annoncer que M. EDWARD R. FLOOD est candidat à la place d'ADMINISTRATEUR DES ASSESSMENTS et qu'il soumet sa candidature à la Convention du parti démocrate.

UN GRAND NOMBRE DE CONTRIBUABLES.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que le notaire CHARLES W. MACIRE est candidat à la place d'ADMINISTRATEUR DE LA POLICE, et qu'il soumet sa candidature à la Convention du parti démocrate.

TROISIÈME JUSTICE DE PAIX.

Messieurs les Rédacteurs.

Veuillez annoncer JULIEN MICHEL comme candidat devant la Convention démocratique pour les fonctions de juge de paix (3me Justice de Paix, Second District.)

CORONER.

MM. les Éditeurs,

Veuillez annoncer que je suis candidat pour la place de Coroner pour le 3ème et le 4ème Districts de la Paroisse d'Orléans, sujet à l'approbation de la Convention démocratique.

C. DELÉRY.

☞ JOS. LLADO est candidat aux fonctions de Coroner du Deuxième et du Troisième District. Il soumet sa candidature à la Convention du parti démocrate.

☞ Le Dr. A. CHASTANT est annoncé par ses amis comme candidat à la place de Coroner du 2me et 3me District, sujet à l'approbation de la Convention démocratique.

Messieurs les Éditeurs,

Veuillez annoncer le docteur E. DERBANO [illegible] candidat à la place de Coroner, [illegible] la Convention Démocratique.

Avis.

LE DOCTEUR GRIARD informe sa clientèle qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Aux marchands de la campagne et aux planteurs.

S. B. CHURCHILL & BRO.

Au No 81 de la rue Tchoupitoulas,

(entre les rues Poydras et Lafayette),

OFFRENT aux marchands et aux planteurs de QUINCAILLERIE [illegible]

AVIS

[illegible] HEERMANN, LEVY & CO. [illegible]

CHANGEMENT DE BUREAU.

MM. HERRMANN, LEVY & Co., au [illegible] rue de Chartres au No. 40 de la rue Vieille-Levée.

Charbon ! Charbon ! Charbon !

BOYD, WILMOT & Co.,

Au No. 106 de la rue Poydras.

[illegible]

AVIS.

LE NOUVEAU DIRECTORY de 1871 sera [illegible]

"SOUTHERN PUBLISHING CO."

Au No 4 du Commercial Place.

RICHARD EDWARDS, Directeur. Nlle-Orléans.

GREGORY & DAVIS,

Au No 1 1/2 de la rue Carondelet,

A une porte de la rue du CANAL.

Agence générale pour la vente de MACHINES A COUDRE.

—Marchands de—

Attachements de machines, aiguilles, fil, coton et fil soie,

—Et—

Toutes les variétés d'articles de tresse et de fantaisie à tricoter.

Ils viennent de recevoir de New-York un bel assortiment de

Broderies en couleurs, [illegible] qu'ils vendent à des prix réduits. [illegible]

Machines à coudre,

[illegible]

G. L. FÈVRE.

168.........Rue Royale.........168

IMPORTATEUR

de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSERIE, CHEVREAUX, MOUTONS,

[illegible]

PLUMEAUX FRANÇAIS, [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A vendre,

[illegible]

FORMANDIN.

Billard à vendre à bon marché.

Un billard avec billes et accessoires, à vendre, à bon marché. S'adresser au Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union, [illegible]

Boulangerie à vendre ou à louer.

[illegible] BOULANGERIE [illegible] rue Dryades [illegible] entre Poydras et [illegible]

A vendre,

Les Fonds et le Bail d'une Grocerie pour la vente en détail, située dans le Deuxième District [illegible]

A louer,

UN TERRAIN de 100 pieds [illegible] rue des Remparts [illegible]

Fonds de Quincaillerie.

MME Veuve BONNAFFÉ désire vendre le fonds de quincaillerie de son feu mari, J. J. BONNAFFÉ, situé dans le Troisième District, au [illegible]

S'adresser à M. A. BARO, [illegible]

A LOUER,

LA résidence en briques située à Pointe-Coupée [illegible]

S'adresser à G. Dufour, rue [illegible]